

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2012

RÉFORME DE LA BIOLOGIE MÉDICALE - (n° 4178)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 15

présenté par
Mme Lemorton
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 6

Supprimer l'alinéa 22.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'alinéa 22, qui limite le périmètre du dispositif prévu.